

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

Cameroon's Presentation at the 13th Meeting of State Parties to the Convention of Cluster Munitions.

Items 8 of the Provisional Agenda

General Exchange of Views

Geneva, Tuesday, 16 September 2024

Mr. President, Distinguished Delegates,

The Convention on Cluster Munitions is an essential pillar of international humanitarian law and disarmament. Cameroon's support for this instrument is long-standing and unwavering. Our country was actively involved in the Oslo Process and ratified the Convention on 12 July 2012, reaffirming its determination to contribute to the eradication of these indiscriminate weapons.

Cameroon is neither a producer, user, stockpiler, nor transfer actor of cluster munitions. In order to ensure full national implementation, we adopted Law No. 2016/015 of 14 December 2016 on the General Regime for Weapons and Ammunition. This legislation, particularly its Chapter IV, provides a robust legal framework criminalizing the manufacture, possession, transfer, and transport of cluster munitions, in line with the Convention's obligations.

We are pleased to report that Cameroon has no areas contaminated by cluster munitions and has not recorded any victims of these weapons. Nevertheless, we remain deeply aware of the suffering endured by other States Parties and affected communities, and we stand in solidarity with them in their clearance, destruction, and victim assistance efforts.

In support of universalization, Cameroon hosted the African Regional Workshop on the Convention in February 2023, in partnership with the ISU and with the support of bilateral partners. That event brought together numerous States and organizations, fostering dialogue, capacity-building, and advocacy to advance ratification and effective implementation, particularly across Francophone Africa.

Mr. President,

Despite these positive developments, we are deeply concerned about certain negative trends. In March of this year, Lithuania formally withdrew from the Convention, a regrettable step backwards. At the same time,

reports of the continued and even increased use of cluster munitions in some conflicts, the rise in the number of producing States from 16 to 17, and the growing casualties from unexploded submunitions, are cause for grave concern.

Cameroon wishes to stress three priorities as we move towards the Third Review Conference in 2026:

1. **Strengthening universalization.** We urge renewed collective efforts, at bilateral, regional, and global levels, to encourage remaining States to join the Convention, including through demarches, workshops, and advocacy missions. Africa should play a leading role in this endeavor.
2. **Ensuring full and timely implementation.** We commend States Parties that have completed stockpile destruction and clearance, and we encourage those seeking Article 4 extensions to use this process constructively to mobilize resources and partnerships. Cameroon supports a balanced and transparent consideration of the extension requests before us this week.
3. **Sustaining cooperation and assistance.** Article 6 remains a cornerstone of the Convention. We call on donor States and partners to maintain and increase support to affected countries, in order to address clearance, victim assistance, risk education, and reporting obligations.

Mr. President,

The Convention on Cluster Munitions has saved lives and continues to strengthen the protection of civilians worldwide. Yet, its credibility depends on our ability to uphold its norms, to condemn any use of these weapons, and to ensure that no State or community is left behind.

Cameroon reaffirms its unwavering commitment to the Convention and calls on all States Parties and partners to redouble efforts on the road to

the Third Review Conference, so that together we can achieve our shared vision: a world free of cluster munitions.

Thank you.

Monsieur le Président,

Au nom de ma délégation, je voudrais vous adresser nos vives félicitations pour votre élection à la présidence de cette 13^e Réunion des États parties. Votre désignation illustre l'estime que la communauté internationale porte à votre engagement en faveur du désarmement humanitaire. Soyez assuré du plein soutien et de la coopération du Cameroun tout au long de vos travaux.

Nous exprimons également notre gratitude à l'Unité d'appui à l'implémentation de la Convention pour son travail constant d'accompagnement des États parties, y compris à travers l'appui à la participation de notre délégation à cette importante session.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

La Convention sur les armes à sous-munitions constitue un pilier essentiel du droit international humanitaire et du désarmement. Le Cameroun y attache une importance particulière. Notre pays a été activement impliqué dans le Processus d'Oslo et a ratifié la Convention le 12 juillet 2012, affirmant ainsi sa détermination à contribuer à l'éradication de ces armes aux effets indiscriminés.

Le Cameroun n'est ni producteur, ni utilisateur, ni détenteur, ni acteur de transfert de ces armes. Pour garantir la pleine mise en œuvre nationale, nous avons adopté la Loi n°2016/015 du 14 décembre 2016 portant régime général des armes et munitions. Son chapitre IV établit un cadre juridique strict criminalisant la fabrication, la possession, le transfert et le transport des armes à sous-munitions, conformément aux obligations de la Convention.

Nous avons la satisfaction de constater que le Cameroun ne connaît aucune zone contaminée par ces armes et n'a enregistré aucune victime. Toutefois, nous demeurons pleinement conscients des souffrances

vécues par d'autres États parties et communautés affectées, et nous leur réitérons notre solidarité dans leurs efforts de dépollution, de destruction et d'assistance aux victimes.

S'agissant de l'universalisation, le Cameroun a eu l'honneur d'accueillir en février 2023 l'Atelier régional africain sur la Convention, en partenariat avec l'Unité d'appui et avec l'appui de partenaires bilatéraux. Cette rencontre a rassemblé de nombreux États et organisations, favorisant le dialogue, le renforcement des capacités et la promotion de l'adhésion, notamment en Afrique francophone.

Monsieur le Président,

En dépit de ces progrès, nous restons préoccupés par certaines évolutions négatives. En mars dernier, la Lituanie s'est retirée formellement de la Convention, un recul regrettable. Par ailleurs, la poursuite — voire l'intensification — de l'usage de ces armes dans certains conflits, l'augmentation du nombre d'États producteurs de 16 à 17, et le nombre croissant de victimes causées par les sous-munitions non explosées, suscitent une profonde inquiétude.

Dans cette perspective, le Cameroun souhaite mettre en avant trois priorités en vue de la Troisième Conférence d'examen de 2026 :

1. **Renforcer l'universalisation.** Il importe de redoubler d'efforts, aux niveaux bilatéral, régional et mondial, pour encourager les États restants à adhérer à la Convention, y compris au moyen de démarches, d'ateliers et de missions de plaidoyer. L'Afrique doit jouer un rôle moteur dans cette dynamique.
2. **Assurer une mise en œuvre complète et en temps voulu.** Nous saluons les États parties ayant achevé la destruction de leurs stocks et le déminage, et encourageons ceux qui sollicitent des prolongations au titre de l'article 4 à utiliser ce processus de manière constructive pour mobiliser ressources et partenariats. Le

Cameroun appuie une analyse transparente et équilibrée des demandes d'extension qui nous sont soumises cette semaine.

3. **Soutenir la coopération et l'assistance.** L'article 6 demeure une pierre angulaire de la Convention. Nous appelons les États donateurs et partenaires à maintenir et renforcer leur appui aux pays affectés, afin de répondre aux besoins en matière de dépollution, d'assistance aux victimes, d'éducation aux risques et de transparence.

Monsieur le Président,

La Convention sur les armes à sous-munitions a déjà sauvé des vies et continue de renforcer la protection des civils. Mais sa crédibilité repose sur notre capacité collective à faire respecter ses normes, à condamner toute utilisation de ces armes et à veiller à ce qu'aucun État ni aucune communauté ne soit laissé de côté.

Le Cameroun réaffirme son attachement indéfectible à la Convention et appelle à redoubler d'efforts à l'approche de la Troisième Conférence d'examen, afin que nous puissions réaliser ensemble notre vision commune : un monde débarrassé des armes à sous-munitions.

Je vous remercie.